



Heureux enfants de l'adorable Cœur



* *Cantique sur le Zèle pour la Gloire du Sacré-Cœur* *

*R./ Cœur de Jésus, à te gagner des cœurs
Nous consacrerons notre vie :
Vierge, l'asile et l'espoir des pécheurs,
Soutiens-nous, divine Marie !*

1- Heureux enfants de l'adorable Cœur,
Vous qu'il aima par préférence,
Vous connaissez sa profonde douleur,
Et vous êtes sa récompense.
Ah ! secondez son immense désir !
De cette soif qui le consume,
Par votre amour, vous pouvez adoucir
La cruelle et longue amertume.

3- C'est au pécheur que Jésus, chaque jour,
Dans l'adorable Eucharistie,
Vint apporter la clémence et l'amour,
Pour lui qu'il s'immole en Hostie.
Mais de Jésus les enfants trop ingrats
Ont oublié ce Cœur si tendre :
Tant de bienfaits ne les atteignent pas !
Savent-ils même les comprendre ?

2- Ce Cœur Sacré, toujours pour le pécheur,
Brûla de l'amour le plus tendre :
Pour lui les Cieux abaissant la hauteur,
Sur la terre il daigna descendre.
C'était à lui que ses cris enfantins
S'adressaient dans sa pauvre étable,
Et c'est vers lui qu'il étendait les mains
Quand il mourut pour le coupable.

4- Vos saints soupirs, unis au divin Cœur,
Et vos travaux et votre zèle,
Obtiendront grâce au malheureux pécheur,
Le rendront soumis et fidèle.
Si votre Dieu vous paraît mériter,
Enfants, quelque reconnaissance,
Ah ! pourriez-vous refuser d'écouter
De ses désirs la véhémence ?

Chanté : <http://montfortajpm.blogspot.fr/2018/02/heureux-enfants-de-ladorable-Coeur--cantique-au-Sacre-Coeur.html>

* * * * *

CONSÉCRATION DE CHAQUE JOUR AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

« Seigneur Jésus-Christ, en union avec la divine intention dans laquelle vous avez vous-même sur la terre rendu louange à Dieu par votre très Sacré Cœur et la lui rendez maintenant sans interruption jusqu'à la consommation des siècles, par tout l'univers, dans le Sacrement de l'Eucharistie ; moi, pendant ce jour tout entier, sans en excepter la moindre partie, à l'imitation du très Saint Cœur de l'Immaculée Vierge Marie, je vous offre avec joie, toutes mes intentions et mes pensées, toutes mes affections et mes désirs, toutes mes œuvres et mes paroles. »

(Indulgence applicable aux âmes du Purgatoire : 100 jours, une fois le jour, Léon XIII, 19 décembre 1885)